

Les déictiques en discours médiatique : regard comparatif **Deictics in media discourse: comparative view**

Ikram Aya Bentounsi*,

Université Oum El Bouaghi, Laboratoire DECLIC (Didactique,
Énonciation, Corpus, Linguistique, Interaction Culturelle),

bentounsi.ikram@yahoo.fr

Date de réception: 2021-12-22 Date de révision: 2022-01-01 Date d'acceptation: 2022-05-17

Résumé

L'énonciateur-journaliste dispose des stratégies énonciatives, en liaison avec la situation de communication médiatique qui lui permettent d'impliquer le lecteur dans son discours. L'objectif de cet article est de voir comment la subjectivité de l'énonciateur transparaît dans son discours de presse écrite algérienne à travers les déictiques?

En effet, nous mettrons l'accent sur la structure du sujet énonciatif susceptible de montrer sa position énonciative et les traces de sa subjectivité en étudiant ses visées énonciatives et en procédant à une analyse comparative entre les chroniques et les éditoriaux des journaux constituant notre corpus.

Mots clés : Énonciation, déictique, subjectivité, chronique, éditorial.

Abstract

The enunciator-journalist has enunciative strategies, in connection with the situation of media communication which allow him to involve the reader in his speech. The objective of this article is to see how the subjectivity of the enunciator is reflected in his speech in the Algerian written press through the deictics?

Indeed, we will emphasize the structure of the enunciative subject likely to show its enunciative position and the traces of its subjectivity by studying its enunciative aims and by carrying out a comparative analysis between the chronicles and the editorials of the newspapers constituting our corpus.

Keywords: Enunciation, deictic, subjectivity, chronicle, editorial.

*Auteur correspondant:

1. Introduction:

Le domaine de l'énonciation est très vaste et difficile à dominer. D'après E. Benveniste, celle-ci est définie comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1974, p210). Elle s'oppose à l'énoncé comme l'acte qui se singularise de son produit. L'énonciation ne doit pas être engendrée comme l'attribution par un individu du système de la langue : c'est à travers les contraintes diverses des types de discours que le sujet s'approche de l'énonciation. En plus, l'énonciation ne se réalise pas par le seul énonciateur ; d'où la nécessité de l'interaction. Benveniste affirme : « *Le "monologue" doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété de dialogue, structure fondamentale.* » (1974, p 259)

Ce qui a conduit Bakhtine à souligner :

- « *Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription provoque la prolongation de celles qui l'ont précédée, mène une critique avec elle, prévoit sur des réflexes actifs de compréhension, s'attend à celles-ci, etc.* » (1977, p45)

C'est à partir de cette pensée, qu'il convient, pour Sophie Moirand (1990, p160) d'opposer une discrimination entre dialogisme intertextuel et dialogisme interactionnel. Cependant, en s'appuyant sur les réflexions antérieures, J-C. Anscombe et O. Ducrot notent bien : « *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* » (1976, p45). Ce qui permet à C. Kerbrat-Orecchioni d'ajouter : « *mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute* » (1980, p28)

En effet, avec ces linguistes les points essentiels des théories énonciatives ont été éclairés, notamment la théorie de la subjectivité, qui apparaît dans les années 60 du vingtième siècle et qui a laissé ses traces dans le chemin des études linguistiques.

Considérons la citation ci-après :

- « *La subjectivité (...) est la capacité du locuteur de se poser comme 'sujet'. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette 'subjectivité' (...) n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est 'ego' qui dit 'ego'. Nous trouvons là le fondement de la 'subjectivité', qui se détermine par le statut linguistique de la 'personne'. » (Kerbrat-Orecchioni cité par Benveniste, 1974, p259)*

La subjectivité se présente par l'emploi de certains aspects langagiers, elle ne devance pas l'éventualité d'expression, car « *le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours* » (Ibid., p260)

Cette nouvelle conception de l'énonciation de la subjectivité est d'une utilité primordiale, car elle met en lumière la place de l'allocutaire dans le dispositif énonciatif. D'après D. Maingueneau (1994, p13), l'une des contributions essentielles de la réflexion sur l'énonciation linguistique est la mise en conviction de l'étendue réflexive de l'activité linguistique : l'énoncé ne renvoyant au monde qu'en représentant l'acte d'énonciation qui le porte. Effectivement, pour ce théoricien certaines classes d'éléments linguistiques figurant dans l'énoncé ont pour objectif d'intégrer certains aspects du contexte énonciatif, de refléter l'acte d'énonciation. Si on prend l'exemple de ce qu'on appelle communément embrayeurs (classe d'éléments consistant à articuler l'énoncé sur la situation d'énonciation), catégories intégrantes de l'énoncé, si nous voulons saisir leur sens il faut faire appel à ce qu'ils réfèrent.

Suivant le voie de E. Benveniste, D. Maingueneau (1994, p13) avait signalé l'opposition entre plan d'énonciation avec embrayeurs et plan sans embrayeurs, en précisant que les embrayeurs servent à opposer les énoncés qui structurent leurs repérages par un jeu de renvois internes à l'énoncé (substituts), et ceux qui ordonnent leurs repérages en fonction de la situation

d'énonciation.

Le discours journalistique se situe dans un plan embrayé dans la mesure où il est le pourvoyeur d'informations qui se rapportent à des événements fixes dans un espace et un temps particuliers. L'implication de l'énonciateur dans son discours de presse écrite peut être directe ou indirecte, explicite ou implicite, en fonction de certains procédés communicatifs que nous voudrions mettre en lumière au cours de cet article. Nous voulons répondre à la question suivante : Comment s'inscrit la présence du locuteur-énonciateur au sein de son énoncé ? Afin de répondre à cette question, nous allons analyser toutes marques énonciatives impliquant la présence de l'énonciateur dans son discours.

Ainsi à partir de cette étude, nous décrivons et examinons les embrayeurs relevés dans les éditoriaux et les chroniques, de quatre journaux à savoir : Le Quotidien d'Oran, Le Soir d'Algérie, El Watan et Liberté, publiés durant la période s'échelonnant du 1 janvier jusqu'au 30 décembre 2012.

2. Les déictiques et le discours journalistique

Le texte journalistique est un énoncé en tant que tel, il implique toujours de manière plus ou moins interne un énonciateur.

D'après M. Bakhtine (1977, p106), le sujet du discours est composé du locuteur, du lecteur et des autres voix. Certes ces trois éléments se présentent dans tous les discours, mais ils ne se manifestent pas de la même façon selon la position énonciative du texte.

2.1. Le déictique *Je*

Le déictique **je** est une marque du discours et également celle de la subjectivité, il est déterminé comme « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » (Benveniste, 1974, p260).

D'après G. Dessons, la réalité que **je** dénote est exclusivement une réalité du discours puisque son émergence « *ne se produit que dans et par l'énonciation, le terme je dénotant l'individu qui profère l'énonciation.* » (2006, p104)

Et c'est à juste titre qu'on peut dire qu'au sein d'un même discours, la référence de l'indice **je** varie selon la fonction de l'énonciation, chaque fois qu'un des interlocuteurs prend la parole.

L'interprétation d'un énoncé comportant **je** ne peut se faire qu'en prenant en considération l'acte individuel d'énonciation qui l'actualise : le **je** est celui qui dit **je** dans un tel énoncé. Ainsi, G. Dessons (2006, p105) précise que c'est l'acte de dire **je** qui donne le référent de **je**, ainsi que c'est l'acte de dire **tu** à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. De ce fait, la reconnaissance du référent de **je** est inévitablement liée à l'emploi des actes d'énonciation individuels.

2.1.1. Le *Je* et le chroniqueur

La chronique est un genre journalistique caractérisé par un mode d'écriture qui lui est propre. Elle se distingue, pour les lecteurs, par un ancrage puissant de son auteur qui, en critiquant le réel, transmet ce qu'il aperçoit et ce qu'il ressent lui-même.

Étant donné que le **je** exprime la présence explicite de l'énonciateur et constitue la marque la plus puissante de la subjectivité, nous allons essayer de voir comment il se manifeste dans la chronique et quelles sont ses visées.

Dans l'exemple ci-dessous, le **je** désigne le locuteur-énonciateur de la chronique *Raïna Raïkoun* qui dit **je** au moment (17 mars 2012) et à l'endroit (le journal : *Le Quotidien d'Oran* offert à la disposition des lecteurs) de l'acte d'énonciation de ce **je**. Le contexte est celui des élections législatives.

« Mais j'en [des droits] ai d'autres. Beaucoup, que j'attends depuis longtemps ou qui ont disparu avec le temps. Ensuite, je ne veux pas être les trois quarts d'un électeur. Ni la moitié d'un élu. Le problème, le mien, c'est comme le vôtre en 99 et en 96 : j'ai des doutes. » (Raïna Raïkoun, *Le Quotidien d'Oran*)

L'expression « **je ne veux pas être les trois quarts d'un électeur** » fait allusion à l'expression de A. Bouteflika : « **je ne veux pas être les trois quarts d'un président en 1999** ».

Le chroniqueur ici fait la commutation du terme « président » par « électeur » pour critiquer une réalité algérienne purement politique. En fait, il partage son malaise avec ses lecteurs en dénonçant l'État qui le prive de ses droits de vote, il s'énonce par le **je**.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur s'énonce plusieurs fois explicitement par le déictique **je** et sa particule **moi** dans un même paragraphe.

« Cette sentence d'un Algérien contre lui-même est le signe d'une immolation double : je me brûle mais je brûle aussi le Bouaziz possible en moi. D'ailleurs, je le brûle avant ma propre personne. » (Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Postulons l'attention du tu/vous à l'impératif, ce **je** articule l'énoncé sur la situation d'énonciation de son occurrence. Soit l'exemple suivant :

« Soyons sérieux : (voter) c'est un droit, c'est vrai. Mais j'en ai d'autres. Beaucoup, que j'attends depuis longtemps ou qui ont disparu avec le temps. » (Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Dans l'exemple ci-dessus, l'impératif « **soyons** » possède une valeur illocutoire d'ordre et représente ce conseil comme devant être accompli par le lecteur, dans la mesure où le journaliste recourt à l'impératif de la première personne du pluriel « nous ». D'autant plus que les citoyens algériens, selon le chroniqueur, ont intérêt à être sérieux et doivent accomplir leurs devoirs politiques (dans le contexte du vote).

Ainsi, l'énonciateur, dans l'exemple suivant, met l'accent sur les devoirs du citoyen algérien et regrette la disparition, avec le temps, de ses droits :

« (Voter) c'est un droit, c'est vrai. Mais j'en ai d'autres. Beaucoup, que j'attends depuis longtemps ou qui ont disparu avec le temps. » (Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Au sein d'un échange linguistique, une information peut capter particulièrement un groupe d'individus (jeunes, personnes âgées, femmes, retraités, masse du public, etc.). Les informations électorales s'adressent, très souvent, à la masse du public, notamment aux électeurs, afin de les inciter à plus d'attention lors de leur choix de candidats députés.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur essaye de montrer que les candidats aux élections législatives veulent s'imposer au peuple et utilisent tous les moyens pour gagner plus d'électeurs et donc plus de voix :

« Du berger qui se gausse du khammès. Du péquenot qui ne veut pas manger dans la main d'un sous-prolétaire. Votez pour moi

S.V.P. ! » C'est que je veux être élu... ou mourir ! Arriva l'ère d'aujourd'hui qui ressemble à ce puits regorgeant d'eau mais duquel personne n'a le droit de boire. » (Raïna Raïkoun, Le Quotidien d'Oran)

En somme, le déictique **je** est souvent présent dans les chroniques du *Quotidien d'Oran* avec une fréquence considérable de 189 occurrences.

2.1.2. Le Je et l'éditorialiste

L'éditorial est un énoncé qui comporte toujours de manière interne un énonciateur, sa manifestation étant réalisée d'une façon distincte. On examinera la constitution du sujet énonciatif susceptible de montrer la position énonciative subjective ou objective de l'éditorial.

Nous essayerons à travers cette analyse de répondre à la question suivante : Qui parle dans l'éditorial, et comment se construisent ses sujets énonciatifs ?

L'éditorial se distingue par un engagement puissant de son sujet énonciatif qui fixe la ligne politique du journal à travers sa traduction du réel. L'examen de notre corpus révèle une présence très modérée du **je** : dans 500 éditoriaux, nous en avons repéré 13 dans *l'Éditorial* du *Quotidien d'Oran*, et son absence totale dans *L'Édito* de *Liberté* et le *Commentaire d'El Watan*.

L'énoncé suivant comporte 4 itérations de **je** renvoyant à l'éditorialiste. Il s'énonce explicitement ici en ayant recours à la question rhétorique afin de pousser l'allocutaire à réfléchir avec lui.

« Mais pourquoi me suis-je tu jusqu'ici ? parce que je pensais que mon origine, entachée d'une tare à tout jamais ineffaçable, m'interdit de suspecter de ce fait, comme d'une vérité avérée, le pays d'Israël, auquel je suis lié et veux rester lié. Pourquoi ai-je attendu ce jour pour le dire, vieilli, et de ma dernière encre » (Éditorial, Le Quotidien d'Oran)

Nous pouvons avancer que l'éditorialiste se préserve de la subjectivation du **je**, une loi discursive l'interdit dans la mesure où il représente la ligne éditoriale du journal.

2.2. Le déictique Nous

La première personne du pluriel **nous** est une « désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur » (Benveniste, 1974, p200)

Le **nous** peut exprimer une seule personne, l'énonciateur, « **nous** de modestie », ou plusieurs personnes quand il réfère à l'énonciateur et au lecteur, « **nous** inclusif ».

2.2.1. Le *Nous* et le chroniqueur

Dans cette étape, nous essaierons de faire appel à la nature de la forme **nous** qui est omniprésente dans les chroniques de notre corpus.

En ce qui concerne la nature de ce morphème, nous pouvons dire qu'elle se distribue en trois types classiques :

2.2.1.1. Le *Nous* d'auteur, de majesté, comme un *Je*

Le chroniqueur recourt à ce type de **nous** dans l'exemple qui suit afin d'impliquer le lecteur. Il fait appel à ce morphème puis il s'énonce explicitement dans le même énoncé et utilise le pronom réfléchi **me**.

- « *Cela, nous l'avons bien compris, et nous n'avons franchement pas besoin de l'éclairage du « barbu des chalets d'El Mouradia » pour nous l'expliquer. Non ! Ce qui m'a le plus éberlué dans cette déclaration, c'est l'imagerie choisie. Celle de la bouffe ! De la boustifaille ! De la herg'ma ! La viande et la sauce, voilà l'argumentaire politique d'Abdelaziz » ! (Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)*

1.2.1.2. Le *Nous* inclusif : *Je+Tu / Je+Vous*

Ce **nous** est très souvent utilisé avec 388 occurrences relevées dans les chroniques de notre corpus. Quand l'empathie se manifeste fortement chez l'énonciateur, il partage avec les lecteurs son malaise et son refus vis-à-vis de l'État algérien en ayant recours à ce **nous** inclusif :

- « *A vous et à moi. Vous n'en voulez pas et je vous affirme que moi aussi je ne veux pas l'être. Pouvons-nous nous entendre ? Désespoir exact et bien calculé, négation de soi, écrasement dernier de l'algériennité et de son droit à dire non puisque je dis non à moi-même, ce qui vaut, par double négation, un «oui» à vous. » (Raina Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)*

Dans l'exemple suivant, le **nous** est inclusif et il constitue de ce fait un déictique pur :

- « *Nous, les «sales Arabes», nous sommes bons pour garder le jerrican de pétrole, pour acheter des armes.* » (Raïna Raïkoun, Le Quotidien d'Oran)

Toutefois, le **nous** du journaliste inclut les lecteurs quand le premier postule l'attention des seconds pour mieux les joindre à l'énonciation :

- « *Dans cette logique, nous sommes des invités, des passants, des vagabonds que le propriétaire général a eu la générosité de nourrir et de loger.* » (Raïna Raïkoun, Le Quotidien d'Oran)

Dans cet exemple, l'énonciateur est un **je** abstrait qui s'adresse à des interlocuteurs abstraits. Ce qu'il y a de commun entre l'énonciateur (le **je**) et le public (le **vous**), qui constitue la personne bipartite du **nous** (**moi + vous**), c'est probablement d'être en Algérie et éventuellement d'être des Algériens.

- « *Algériens vont-ils voter islamistes ? Oui, malgré les résultats possibles, à base de calculs infinitésimaux qui vont nous servir un autre fameux équilibre entre pouvoirs et populismes.* » (Raïna Raïkoun, Le Quotidien d'Oran)

1.2.1.3. Le **Nous** exclusif : **Je+Il** (s)

Ce type de **nous** est utilisé modérément par rapport à **nous** inclusif. Dans l'exemple ci-dessous, le chroniqueur parle au nom de toute la rédaction ou du média :

- « *Les profanes que nous sommes se posent une seule question : celle du pourquoi Sonatrach s'est retrouvée dans la situation de subir un préjudice financier énorme, soit en allant au bout de la procédure d'arbitrage international, soit en payant une compensation pour y mettre un terme.* » (Raïna Raïkoun, Le Quotidien d'Oran)

Lorsque l'énonciateur assure l'information, il utilise le **nous** et cela est visible dans l'exemple suivant :

- « *Ce dont nous sommes convaincus, c'est que cette affaire résulte de décisions prises dont les conséquences n'ont pas été*

cernées par leurs promoteurs. » (Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Le **nous** dit "interne" assemble l'énonciateur, qui ne devance pas l'expérience perceptive, et un locuteur partageant le sentiment d'alliance avec l'interlocuteur. Il s'agit éventuellement de la communauté de la rédaction. Le **nous** énonciateur (ou plutôt interlocuteur) regroupe le destinataire et le lecteur du texte journalistique (nous = moi + ils).

Le **nous** en première instance peut aussi enfermer la communauté des lecteurs si le journal veut insister sur la collaboration de leurs idées. Un journal va se poser comme une entité citoyenne et exposer à ses lecteurs une réalité qui est algérienne. Il affirme alors son identité territoriale en tant que média algérien dont le public se veut totalement algérien. Les interlocuteurs disposent donc d'un acquis conjoint sur la base duquel le sujet énonciateur exprime ses positions et ses jugements.

Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciateur parle au nom de tout le peuple algérien en ayant recours au pronom personnel **nous**. Il décrit l'état des Algériens dans les années 90 en les invitant à se souvenir des années du massacre, du dégoût et de *l'arnaque*.

- « *Du coup, nous le peuple présenté comme « le peuple qui a déjà payé », on se retrouve à regarder nos années 90 comme un massacre du sens encore plus grand, une dilapidation, une arnaque sur les morts et les survivants.* » (Raïna Raïkoum, Le Quotidien d'Oran)

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur conteste le devoir du vote, il pousse implicitement le lecteur à se révolter contre l'État et ses lois, il s'agit d'une évaluation du locuteur dont les marques sont sous-entendues sauf le **nous**.

- « *De toutes les façons, d'ici là, et à voir comment se goupillent les législatives, nous logerons tous dans des mosquées ! Électeurs, fraudeurs et observateurs réunis. Allah Ou Akbar !* » (Pousse Avec Eux, Le Soir d'Algérie)

Cette évaluation a des fins pragmatiques, car il s'agit de guider le jugement des interlocuteurs et de créer avec eux une atmosphère de familiarité et de connivence.

2.2.2. Le *Nous* et l'éditorialiste

Examinons ici les valeurs de **nous** repérées dans l'éditorial qui peuvent être différentes en fonction du contexte et du type de **nous**, qu'il soit inclusif ou exclusif.

2.2.2.1. Le *Nous* inclusif

Dans notre corpus d'éditoriaux, nous avons repéré le **nous** inclusif avec 233 occurrences qui comprennent **nous** comme sujet (98 occurrences), le « **notre (nos) et nous** » (133 occurrences) qui ne sont pas le sujet. Nous n'avons relevé aucun cas de **nous** sous la forme impérative.

2.2.2.2. Le *Nous* exclusif

L'éditorialiste se présente parfois sous une forme d'un **nous** exclusif qui contient le **je** et des personnes d'un groupe particulier duquel il fait partie.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur s'énonce à travers le **nous** exclusif qui renvoie à l'éditorialiste et aux journalistes assurant l'information.

- « *En tout cas, de ex-hauts responsables de ce parti en sont plus que convaincus ; nous avouons hier, sous le sceau de l'anonymat, "tomber de très haut", par rapport à cette décision de participation.* » (L'Édito, Liberté)

Par le **nous**, l'éditorialiste, dans l'énoncé qui suit, se manifeste comme un membre de la presse divulguant des informations. Dans les 4 occurrences que nous avons relevées du corpus, ce **nous** est attaché à l'objet du discours et il implique l'énonciateur (je + les journalistes).

- « *Après tant d'errements et de contorsions dus à l'incompétence que ne peut cacher "le patriotisme économique", nous avons appris hier que les deux parties (l'État algérien et l'opérateur Vimpelcom) ont signé un protocole d'accord.* » (L'Édito, Liberté)

Nous pourrions donc dire que la présence du **nous** exclusif dépend du contenu de l'article (ce morphème ne figure pas souvent dans l'éditorial), tandis que le **nous** inclusif ne relève pas du contenu de l'article, mais paraît en usage croissant.

Suivant la typologie de Nam-Seong Lee (2003, p59), nous avons essayé de

classer les valeurs de **nous** relevé dans les éditoriaux de notre corpus.

Elles se distribuent en deux catégories, « action » et « état ». Le **nous** de la première catégorie vise, explicitement ou implicitement, au faire faire. Le **nous** qui appartient à la catégorie de l'état peut être qualifié d'« *identitaire* » (Nam-Seong Lee, 2003, p 31) et fait appel à l'appartenance des lecteurs au même groupe que l'éditorialiste.

Nous n'avons relevé qu'un seul énoncé comportant le **nous** relatif à l'action, à un devoir faire.

- « *Nous pouvons, nous devons et nous allons nous donner les moyens du contrôle de notre participation.* » (Éditorial, Le Quotidien d'Oran)

Dans l'exemple suivant, l'action est exposée sous forme d'ordre à la forme impérative :

- « *Votez au nom de Dieu ! Les voilà donc, ces pouvoirs publics qui nous haranguent sur l'inviolabilité politique des lieux de culte, pris en flagrant délit de politisation de la mosquée !* » (Commentaire, El Watan)

Le journaliste, dans cet exemple, recourt à la forme impérative qui se discerne dès l'initial du paragraphe. Dans les deux exemples suivants, l'éditorialiste révèle la « vérité » au nom du **nous** et avec le soutien du lecteur :

- « *Et, disons-le d'emblée, c'est une mission digne d'être soutenue, même si le «déalage» entre les systèmes politiques des différents pays maghrébins est loin d'être résorbé.* » (Éditorial, Le Quotidien d'Oran)
- « *Disons-le d'emblée : l'estime vouée à cet homme aujourd'hui disparu et que l'on a pu mesurer hier, il ne la doit pas seulement au principe sacro-saint qui impose à chacun de se plier aux usages et convenances consacrées en pareilles circonstances* » (L'Édito, Liberté)

Dans l'exemple ci-dessous, le **nous** apparaît sous la forme impérative négative.

- « *Ah, la religion ! Ne parlons pas de l'hypothèse, parfaitement*

plausible dans la vacuité politique actuelle, qu'un mouvement de rue finisse par rechercher et trouver une forme d'organisation autour des mosquées, comme on l'a plus ou moins connu. »
(Éditorial, Le Quotidien d'Oran)

Le **nous**, comme sujet d'un devoir faire, réunit l'auteur et le lecteur, et pousse les destinataires à faire simultanément ce que l'éditorialiste suggère. Ce type de **nous** est peu utilisé dans notre corpus.

Le **nous**, sujet d'un verbe d'« état » ou se donnant une position de complément d'objet, donne l'impression au lecteur qu'il dépend de la même communauté que le locuteur.

Cette catégorie est souvent utilisée dans l'éditorial. Hormis huit (8) **nous** qui correspondent au faire faire, 102 occurrences de **nous** font partie de ce type.

À titre d'illustration, voici quelques cas :

1.« *Ces dix dernières années, donc, un fait récurrent vient sceller un trait commun aux détenteurs des coupes africaines : la Tunisie en 2004, puis l'Égypte à trois reprises (2006, 2008, 2010) et, aujourd'hui, la Zambie nous fait remarquer que des joueurs du cru* » (Commentaire)

2.« *Les réfugiés syriens sont désormais chez nous, à nos portes, à Alger, mais aussi dans d'autres régions d'Algérie.* » (L'Édito)

3.« *Après tant d'errements et de contorsions dus à l'incompétence que ne peut cacher "le patriotisme économique", nous avons appris hier que les deux parties (l'État algérien et l'opérateur Vimpelcom) ont signé un protocole d'accord.* » (L'Édito, Liberté)

Ce **nous** peut être interprété comme représentant soit : (1) tout le monde, (2) les Algériens, (3) les journalistes.

Dans notre corpus, nous avons recensé 736 occurrences de **nous** qui se répartissent en **nous** inclusifs et **nous** exclusifs. *Le Quotidien d'Oran* l'utilise le plus souvent (387 occurrences), *le Soir d'Algérie* (188 occurrences), puis *Liberté* (104 occurrences). Tandis que *El Watan* n'utilise le **nous** que 7 fois.

Notre analyse quantitative montre une grande différence quant à l'usage de

nous « **inclusif** » et « **exclusif** ». Le taux d'occurrence du premier est très fort dans les journaux *Le Quotidien d'Oran* et *Le Soir d'Algérie*. Par contre, il est quasiment absent dans le journal *El Watan*.

3. Conclusion

Il a été question pour nous dans cet article de traquer les manifestations linguistiques énonciatives du locuteur. Cette étude nous a permis de mettre le point sur la relation entre le locuteur-énonciateur et son lecteur.

En somme, nous affirmons qu'il y a subjectivité énonciative dans le discours journalistique algérien à chaque fois que l'énonciateur manifeste dans son énonciation les traces de sa présence en tant que sujet afin de se rapprocher du lecteur et de le pousser à voir le monde à partir de son point de vue.

Le locuteur s'énonce de manière permanente au sein de son discours et le degré de la visibilité de sa présence dépend du genre discursif : chronique, ou éditorial. Nous avons constaté que le chroniqueur exprime sa présence explicitement à travers le **je**, « l'indice le plus puissant de la subjectivité », afin de créer un rapport de familiarité, de mieux cibler le lecteur en essayant de l'impliquer en le tutoyant.

En général, le **je** est souvent présent dans les chroniques de notre corpus et très peu utilisé dans les éditoriaux. Souvent le journaliste opère une certaine fusion dans l'identité des personnes et donc des pronoms personnels du singulier et du pluriel. Ces marques grammaticales subjectives servent à mettre à jour un locuteur social ayant des traits identitaires avec ses lecteurs-destinataires.

Le **nous** repéré dans notre corpus établit une relation d'identité puissante entre l'énonciateur et le lecteur, ce qui donne au discours journalistique une teinture subjective. Le journaliste recourt souvent à la forme **nous** inclusif qui implique la relation entre l'énonciateur « **je** » et le « **vous** » des lecteurs afin de bien les sensibiliser et mieux les convaincre.

Bref, le journaliste implique le lecteur par son discours en lui offrant l'occasion de s'inscrire dans les circonstances de l'énonciation.

4. Liste Bibliographique:

ANSCOMBRE Jean-Claude et Ducrot Oswald (1976), L'argumentation dans la langue, *Langages*, n° 42, Paris.

BAKHTINE Mikhaïl (1977), Le Marxisme et la philosophie du langage, Paris, Minuit.

BENVENISTE Émile (1974), Problèmes de linguistique générale, t. 2, Paris, Gallimard.

CHARRON Jean et LOÏC Jacob (1999), Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement. *Les Études de communication publique*, numéro (14).

DESSONS Gérard (2006), Émile BENVENISTE, Invention du discours, Paris, édition In Presse.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980), L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armond Colin.

MAINGUENEAU Dominique (1994), L'Énonciation en linguistique française, Paris, Hachette.

MOIRAND Sophie (1990), Une grammaire des textes et des dialogues, Hachette, Collection F série Autoformation.

LEE Nam-Seong (2003), Identité Langagière du genre, Analyse du discours éditorial, L'Harmattan.